

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GUICHE

Vendredi 25 Novembre 2022, salle de réunion mairie de La GUICHE 20H

Présents : Jocelyne MOLLET, Gérard SCHALL, Alain LAROCHE, Isabelle LONGUEVILLE, Lucie DEBARNOT, Alain DA SILVA, Pierre SIMONNOT, Anthony DECERLE, Daniel GUINGAND, Tom GAUTIER

Absent : Annick SURIVET (pouvoir donné à Pierre SIMONNOT)

Secrétaire de séance : Lucie DEBARNOT

Prochaine réunion : Mardi 20/12/2022, salle de réunion de La GUICHE à 19H30.

- ❖ Approbation à l'unanimité du PV de la dernière réunion.
- ❖ Intervention Joseph CHEVALLIER et Pierre-Yves LAUTISSIER : avancé du projet. Permis de construire déposé le 2/11/2022 et dossiers environnementaux déposés à la DREAL le 22/10/2022.
Travaux de compensation zones humides à faire en début d'année selon les sujétions de l'écologie.
1900 m2 de surface à compensé pour la société BGI.
1000 m2 de surface à compensé pour la commune.
Ligne de production arrive en Février 2023.
Première production prévue dans environ 1 an.
Panneaux photovoltaïques sur bâtiments (17 000 m2 → couvrira 6 % des besoins de la société).
- ❖ Devis compensation BGI : devis pour travaux de compensation zones humides présenté par la société BGI (environ 21 jours de travail avec location de matériel) : 16 092 € à la charge de la commune.
→ demander 2 autres devis : Société SIVIGNON et Société SOUFFLOT.
- ❖ Recrutement agent technique : plusieurs candidats :
 - Mr COMMEAU (Ciry-le-Noble) : correspond au profil
 - Mr BUCHER (Saint Martin de Salency)
 - Mr LAPRAY (Marizy)
 - Mr BRUNETEAU (La Guiche)
 - Mr BRIDAY (Saint Bonnet de Joux) : ne donne pas suite après réflexion
 - Mr SARRAZIN : NONLe choix se porte sur Mr COMMEAU à l'unanimité. Sera recontacté la semaine prochaine.
- ❖ Départ Maxence : boîte pour départ (55 €) sera utilisé pour offrir 2 repas au restaurant « Le Pré Vert ».
Organisation d'une petite réception au moment de la remise des 2 bons cadeaux pour les repas.
Votants : 11 OUI : 10
ABSTENTION : 1

- ❖ P.L.U : cabinet reçu en mairie : 3 possibilités :
 - Modifications P.L.U : zone par zone, pas de réunion publique, coût d'environ 10 000 €.
 - Révision allégée : avec enquête publique.
 - Révision globale : révision de tout le P.L.U.

Plusieurs personnes intéressées :

- Me ERCELIN : terrain à urbaniser.
 - Me LABAUNE Monique : terrain à mettre en constructible : impossible.
 - Mr et Me DES BOSC : zone NH : à revoir.
 - Me VARICHON : zone NH à construire : impossible.
 - Me TCHAPPOU : zone NH à construire : possible.
 - Me RAPACZ Sonia : zone NH à construire : possible.
 - Mr GRANGER : doit définir où sera construite une piscine, puis ensuite la modification sera possible.
 - Mr BARBIER Maxence : zone NH à construire : possible, mais pas sur l'ensemble de la parcelle.
 - Mr GUILLET Yannick : refus de passage en zone AU.
 - Mr PROST : maison inscrite sur le P.L.U.
 - Mr PRADINES : maison inscrite sur le P.L.U.
 - Me MEGEVAND : refus de passage en zone AU.
 - Mr FONTAINE Julien : une partie de sa parcelle passe en zone constructible.
 - Mr JACOBS Jérôme : demande classement de sa parcelle en UA : impossible.
 - Mr ROUGET : refus pour demande de changement de catégorie pour parcelle où est construit un tunnel.
-
- ❖ Terrain IACOBELLIS : dénonce le bail de location d'une parcelle de terrain de 30 ares situé à « Grivery » → à remettre à la location.

 - ❖ Délibération luminaires : visite du SYDESL changement de luminaires en ampoules LED pour un montant de 17 714 €, avec un reste à charge de 8 858,31 € pour la commune.
 Votants : 11 OUI : 11
 NON : 0

 - ❖ Modification statuts PLU Communauté de Communes :
 Votants : 11 OUI : 4
 NON : 6
 BLANC : 1

 - ❖ Délibération : approbation schéma directeur d'assainissement :
 Votants : 11 OUI : 11
 NON : 0

 - ❖ Délibération : zonage définitif d'assainissement des eaux usées :
 Votants : 11 OUI : 11
 NON : 0

 - ❖ Délibération : lancement opération révision du zonage d'assainissement :
 Votants : 11 OUI : 11
 NON : 0

- ❖ Délibération autorisant à mandater les dépenses d'investissement avant vote du budget : afin d'engager des dépenses sur le budget assainissement pour un montant de 41 855 € et sur le budget communal pour 24 925 €.

Votants : 11 OUI : 11
NON : 0
- ❖ Délibération approuvant le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Pour 120 m3 : 3,64 € le m3. Passerait de 437 € à 443 € pour 120 m3. Soit une augmentation de 13 € sur 1 an.

Votants : 11 OUI (pour cette proposition) : 11
NON : 0
- ❖ Rénovation panneau d'informations : sur la place, rue « des Tilleuls » : changement du support.
- ❖ Augmentation prix de vente des parcelles du lotissement (première promesse de vente signée) : augmentation du prix de 3 à 9 € le m2 pour la parcelle de 941 m2.
OUI à l'unanimité.
- ❖ Demande de construction de petite maisonnette sur une parcelle de terrain à bâtir du lotissement, dans le respect de la réglementation en vigueur.
OUI à l'unanimité.
- ❖ Zonage terrains Centre Hospitalier + devis géomètre division foncière : 1354 € TTC.
- ❖ Demande de terrain zone artisanale : pour installation d'une société de sons et lumière. Demande d'achat de 3960 m2 pour un prix de 31 600 € soit 8 € le m2.
OUI à l'unanimité.
- ❖ Demande de suppression des 6 casiers du cimetière en cavurnes : devis demandé à la marbrerie GABRIEL.
- ❖ Démission Jérôme COGNARD : lecture de la lettre de sa démission.
- ❖ Infos diverses :
 - Bâtiment de l'ancienne Poste : vente à Me DURAND sera signée le 21/12/2022.
 - Réunions de conseil municipal : voir si possibilité d'avancer l'heure, c'est-à-dire commencer à 19h30. Après discussion on laisse à 20h et sera revu ultérieurement.
 - Demande de subvention SPA : NON à l'unanimité.
 - Décisions modification comptes d'ordre 0.33 (9 704 €) et 0.42 (9 504 €).
OUI à l'unanimité.
 - Décision modification compte d'ordre assainissement : + 1 €. OUI à l'unanimité.
 - Prix du m3 d'eaux usées : actuellement à 0.92 € le m3, passera à 1.20 € le m3 en 2024 (avec une part fixe de 0,66 € et une part variable de 0.65 €) soit une augmentation de 34,40 € par an. OUI à l'unanimité.
 - Panneaux de signalisation pour l'épicerie : seront mis à différents endroits du centre bourg.

- Arrêté mis en place sur le terrain de foot : non signé par Madame le Maire mais effectif.
- Problème d'écoulement d'eau sur le chemin « ligne du tacot ». Mr PETIT voulait savoir ce qui avait été décidé par la commune, n'est pas d'accord avec les travaux projetés. Réunion avec les services du département en mairie le Mardi 29 Novembre 2022 à 10h30 pour en discuter.
- Document pour les associations distribué aux présidents d'associations.
- Devis pour jeux d'enfants et adultes + réfection du terrain de tennis + remplacement des luminaires du terrain de foot (à passer en LED) → à faire passer en appel à projets.
- Cérémonie des vœux : à prévoir un vendredi soir en tenant compte des communes avoisinantes (en particulier Le Rousset-Marizy et Saint Bonnet de Joux).
- Fermeture mairie du 23/12/2022 avec réouverture le 2/01/2023.
- Fermeture de l'épicerie le mercredi après-midi pendant la période hivernale (faute de bénévoles) : Oui à l'unanimité.
- Permanences épicerie : Dimanche 27/11/ : Gérard
Dimanche 4/12/ : Isabelle
Dimanche 11/12/ : Pierre
Dimanche 18/12/ : Tom
Dimanche 25/12/ : Isabelle
Dimanche 8/01/2023 : Pierre
Dimanche 15/01/ : Anthony + Gérard
Dimanche 22/01/ : Lucie + Daniel
Dimanche 29/01/ : Tom + Alain L
- ENVI : subvention de la part de la région Bourgogne Franche-Comté (programme d'appui aux nouvelles ruralités).
- CLIC (Centre Local d'Informations et de Coordination) : présentation de la plaquette d'informations destinée aux personnes âgées et aux professionnels.
- Projet panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes en suspens car la toiture n'est pas la même sur la surface de l'ensemble.
- Projet panneaux photovoltaïques au sol sur un terrain communal près du stade de foot.
- Lettres de remerciements de la part de Me DOUHARD et de Me SIMON suite aux décès de leurs conjoints après envoi d'une carte de condoléances rédigé par la mairie.
- Subvention octroyée à l'association « Entraide des 3 cantons » (100 €) transformé en fournitures achetées à SUPER U.
- Arrêté de mise en péril pour la maison de Mr GROS → rappeler Me GUICHARD (sœur).
- Distribution de documents d'explication sur la mise en place de la fibre à chaque conseiller municipal.
- Cantine : voir si possibilité de faire des modifications dans les menus car manque d'équilibre alimentaire.
- Banc devant le restaurant « Le Pré Vert » cassé, à réparer et à mettre dans le jardin de la maison médicale. Voir pour redistribuer 1 ou 2 bancs qui se trouvent rue « du champ de foire » dans d'autres lieux.
- Revoir certains manques à la salle des fêtes (sont répertoriés).

Levé de séance à 0H15.

(Handwritten signatures and scribbles)